



# REGLEMENT

## Tournoi JSCVTT

### 13 & 14 juin 2026

#### ARTICLE 1 – Infos générales

Informations générales sur le tournoi NATIONAL B de la JSCVTT :

- Ouvert à tous les licenciés FFFT
- Homologation FFFT sous le n° **XXXXXX**  
les règlements fédéraux seront strictement appliqués
- Dotation de **4 000 €**  
inclue les bons d'achat pour le tableau Jeunes
- Lieu du tournoi : Gymnases Jean Roure & Jean Bouin  
**20B Rue du Stade 31270 Cugnaux**
- Dates du tournoi : **samedi 13 et dimanche 14 juin 2026**
- Le tournoi se déroule sur **28 tables** (réparties sur 2 gymnases adjacents)  
Les dimensions des aires de jeu sont de 5m x 10m minimum

L'inscription au tournoi implique de facto l'acceptation du présent règlement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site web du club : [jscvtt.sportsregions.fr](http://jscvtt.sportsregions.fr) rubrique TOURNOI

Le responsable de l'organisation du tournoi est **M. Eric TOUVIER** - JA1 (tel : 06.67.456.321).

#### ARTICLE 2 – Tableaux et dotations

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi.

Samedi 13 juin 2026								
#	Début	Classement	Finale*	Max	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	9h	< 800	19h	72 j	80 €	30 €	15 €	
B	10h15	< 1600	19h30	72 j	140 €	60 €	30 €	
C	11h30	< 1200	20h	72 j	100 €	50 €	25 €	
D	12h30	1000 à N400	20h30	60 j	160 €	70 €	40 €	
E	13h30	Féminin TC	20h30	24 j	120 €	50 €	25 €	
F	13h30	Handicap	21h	56 j	120 €	50 €	25 €	
G	14h	< 600	21h30	48 j	60 €	30 €	15 €	
H	15h	< 1900	22h	48 j	140 €	60 €	30 €	
I	16h	< 1400	22h	48 j	120 €	50 €	25 €	

Dimanche 14 juin 2026								
#	Début	Classement	Finale*	Max	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
J	9h	< 700	19h	72 j	60 €	30 €	15 €	
K	10h15	700 à Non Numéroté	19h30	72 j	160 €	70 €	40 €	
L	11h30	< 1100	20h	72 j	100 €	40 €	20 €	
M	12h30	< 1700	20h30	72 j	140 €	60 €	30 €	
N	13h30	Jeunes (PBMC   < 1200)	21h	36 j	bon (50€)	bon (30€)	bon (20€)	
O	14h	Open (≥ 1200)	21h	48 j	300 €	150 €	75 €	25 €
P	15h	< 900	21h30	48 j	80 €	30 €	15 €	
Q	16h	< 1300	22h	48 j	120 €	50 €	25 €	

\*Les horaires prévisionnels des finales sont donnés à titre indicatif.

Pour le tableau N (Jeunes) :

- les catégories acceptées sont : Poussin, Benjamin, Minime, Cadet
- seuls les joueurs et joueuses dont le classement officiel est strictement inférieur à 1200 points peuvent y participer
- les récompenses se présentent sous la forme de bon d'achat auprès de notre équipementier (la valeur du bon d'achat est précisée dans le tableau ci-dessus).

L'horaire de fin prévisionnelle des 2 journées (samedi 13 juin & dimanche 14 juin) est 22h30.

**Remarque importante :** Les joueurs et joueuses de catégorie « poussin » ne sont pas autorisés par la fédération à participer à des tableaux officiels qui accueillent également des seniors.

Par conséquent, un « poussin » ne peut participer qu'à 2 tableaux : F – Handicap (car non officiel) et N – Jeunes (par définition sans seniors).

## **ARTICLE 3 – Déroulement des parties**

---

Toutes les parties (poules et tableaux à élimination directe) se déroulent au meilleur des cinq manches à l'exception du tableau **Handicap (F)**. Chaque partie est précédée d'une période d'adaptation n'excédant pas 2 minutes.

Tous les tableaux démarrent par des poules de 3 sauf le tableau Handicap (F). Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.

Le pointage se termine 30 minutes avant l'heure de début d'un tableau et le tirage au sort se fera en suivant avant le lancement de chaque tableau.

## **ARTICLE 4 – Tableau Handicap (F)**

---

Le tableau Handicap (F) est à élimination directe. Il se joue en une seule manche de 33 points avec 2 points d'écart et 2 services alternés par joueur.

Le handicap est de **2 points par classement** avec un **maximum de 18 points d'écart**. Le changement de côté a lieu quand le meilleur classé atteint 18 points. Il est possible de s'essayer tous les 6 points, et chaque joueur dispose d'un temps mort par rencontre.

*Un joueur avec 1234 points est assimilé à un 12 ; un joueur avec 1595 points est assimilé à un 15  
Un joueur classé 8 débutera à 14 à 0 contre un joueur classé 15 (7 classements d'écart)*

**Ce tableau n'est pas homologué par la FFTT.**

## **ARTICLE 5 - Inscription**

---

Chaque joueur donne obligatoirement à l'inscription :

- N° de licence  
*Licence compétition obligatoire*
- Liste des tableaux à inscrire
- Nom
- Prénom
- Classement officiel  
*Le classement pris en compte est le classement officiel de la phase 2 de la saison 2025-26*
- Email
- n° de téléphone mobile (*facultatif, notamment pour les envois SMS des alertes match*)

*Nota : Ces informations ne sont en aucun cas divulguées à des tiers*

Les inscriptions sont possibles via :

- Courriel à l'adresse [tournoi.jscvtt@gmail.com](mailto:tournoi.jscvtt@gmail.com)
- Internet via le site HelloAsso  
*nota : paiement possible sur le site internet (uniquement pour les inscriptions réalisées depuis HelloAsso)*

Date limite pour les inscriptions : 11 juin 2026 à 20h. Passé cette limite, tout joueur souhaitant s'inscrire devra le faire sur place.

Un joueur ne peut être inscrit dans plus de **3 tableaux** par jour, sauf cas particulier le jour du tournoi et sous réserve d'acceptation de la part du juge-arbitre du tournoi.

Les droits d'engagement sont fixés à :

	<b>Tarif</b> Selon nb de tableaux
<b>1</b>	10€
<b>2</b>	19€
<b>3</b>	26€
<b>4</b>	33€
<b>5</b>	39€
<b>6</b>	45€

Si des places sont encore disponibles, l'inscription sur place est possible avec une majoration de 1€ par tableau.

## **ARTICLE 6 - Forfait**

---

Le forfait est prononcé 5 minutes après le second appel. Aucun repos supplémentaire n'est accordé aux joueurs et joueuses évoluant dans plusieurs tableaux.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## **ARTICLE 7 - Balles**

---

**Les balles ne seront pas fournies par l'organisation.** Les joueurs et joueuses doivent se munir de balles en plastique blanches homologuées.

## **ARTICLE 8 - Buvette**

---

Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du tournoi. Des repas chauds seront proposés les samedi midi, samedi soir et dimanche midi. Les tarifs seront affichés sur place.

## **ARTICLE 9 - Responsabilité**

---

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

## **ARTICLE 10 – Paiement**

---

Sur place, les moyens de paiement acceptés pour tout type de paiement sont :

- Chèque,
- Espèces,
- Carte bleue,

Un système d'inscription et de paiement via internet est également proposé et ouvert jusqu'au 11 juin 2026 à 20h sur le site Hello Asso (le règlement via HelloAsso n'est possible que pour les inscriptions faites sur HelloAsso).

Il est également possible de régler avant le début du tournoi par virement bancaire (jusqu'au 10 juin 2026 à 20h). Voici le RIB du club (préciser nom & n° de licence de la personne inscrite dans l'objet du virement)

<b>IBAN</b>	FR76 1313 5000 8008 1028 0921 507
<b>BIC</b>	CEPAFRPP313

Questions et renseignements par mail à [tournoi.jscvtt@gmail.com](mailto:tournoi.jscvtt@gmail.com) ou sur le site web du club [jscvtt.sportsregions.fr](http://jscvtt.sportsregions.fr) (rubrique **TOURNOI**).

Les inscriptions non payées avant le tournoi ne pourront être prises en compte que dans la limite des places disponibles et moyennant le règlement du montant dû sur place. Les engagements ne seront pas remboursables, sauf présentation d'un certificat médical.

## **ARTICLE 11 – Juge-arbitre et réglementation**

---

Le Juge-Arbitre est **M. François DUMONT** JA3 (tél : 06.03.73.40.82).

Le Juge-Arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place.

Pour tout point non prévu au règlement du tournoi, il sera fait application des règlements de la FFTT. En dernier recours le Juge-Arbitre prendra et appliquera la décision appropriée.

Les décisions du juge arbitre seront sans appel. En accord avec le comité d'organisation, il pourra prendre toutes dispositions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si "faute de participants", ou de modifier les primes allouées à un tableau si le nombre de participants n'était pas suffisant (moins de 12).

Une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire.

## **ARTICLE 12 – Doit à l'image**

---

Tout joueur participant au tournoi (et accompagnateurs) autorise la diffusion de photos et vidéos par les organisateurs dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers, ...).

